Journal Officiel du District Artois N°788 du mardi 14 juin 2022

HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPPLINE – Prochaines réunions
2. GESTION des LITIGES – Restreinte du 10 juin
3. COMPETITIONS VETERANS
4. COMPETITIONS JEUNES
5. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

DISCIPLINE
PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :
¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 17 JUIN (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus du lundi 30 MAI au 12 JUIN 2022, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 24 JUIN (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 19 JUIN 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

Parution du mardi 14 juin 2022

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Réunion du :	Restreinte du vendredi 10 juin 2022
A	LIEVIN
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présent :	M. Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 10 juin 2022

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES du 5 JUIN 2022

U15 D4 – GROUPE A

24196682 - SC ARTESIEN / OF ARRAS

Match non joué suite à terrain impraticable.

A la lecture du rapport de l'arbitre, la commission donner match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions jeunes.

RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 14 juin 2022

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES des 4 et 5 JUIN 2022

SENIORS D6 – POULE A

23658750 – FC ESTEVELLES / ES ANGRES 2

Réserve d'avant match d'ESTEVELLES sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club ANGRES ES pour le motif suivant : des joueurs du club de ANGRES ES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par ANGRES ES 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 4.

Droits conservés.

U16 D2 - POULE B

24194140 – US HESDIGNEUL / AFCLL BETHUNE

Match arrêté à la 70ème minute pour insuffisance de joueurs à BETHUNE sur le score de 11 - 1.
Résultat : US HESDIGNEUL – AFCLL BETHUNE : 11 (Onze) – 0 (Zéro).
Amende de 8 € à BETHUNE 1 *(1er match arrêté)*

U15 D3 – POULE B

24196207 – US NOEUX (b) / ES LAVENTIE

Réserve d'avant match de LAVENTIE sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club NOEUX pour le motif suivant : des joueurs du club de NOEUX US sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain
Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme
Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par NOEUX US 1.
Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 2.
Droits conservés.

FORFAITS

U15 A 8 – GROUPE A (du 15 mai)

Rencontre 24199019 – AS BREBIERES / ASSB OIGNIES (b)

Forfait d'OIGNIES
BREBIERES bat OIGNIES par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à OIGNIES – 1er forfait

SENIORS D4 – GROUPE A (du 29 mai)

Rencontre 23619319 – US ROUVROY (b) / UAS HARNES (b)

Forfait d'HARNES
ROUVROY bat HARNES par forfait - score 5/0.
Amende de 100 € à HARNES – 1er forfait

FORFAITS - JOURNEES DES 4 et 5 JUIN 2022

VETERANS A 11 – GROUPE 2

Rencontre 23802981 – Esp. CALONNE LIEVIN / STADE HENIN

Forfait de CALONNE LIEVIN
HENIN STADE bat CALONNE LIEVIN par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à CALONNE LIEVIN – 1er forfait

VETERANS A 11 – GROUPE 4

Rencontre 23825745 – AS PTT ARRAS / US VIMY

Forfait de VIMY
ARRAS bat VIMY par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à VIMY – 2eme forfait

VETERANS A 11 – GROUPE 7

Rencontre 23803447 – FC HERSIN / OLYMPIQUE LIEVIN

Forfait de LIEVIN
HERSIN bat LIEVIN par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à LIEVIN OLYMPIQUE – 1er forfait

VETERANS A 7 – GROUPE F

Rencontre 23805710 – US VERMELLES / AS BARLIN

Forfait de BARLIN
VERMELLES bat BARLIN par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à BARLIN – 1er forfait

U18 D1

Rencontre 24192104 – ES ANZN / FC LA COUTURE

Forfait de LA COUTURE
ANZIN bat LA COUTURE par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à LA COUTURE – 1er forfait

U18 D3 – GROUE A

Rencontre 24192499 – AJ ARTOIS / AS BEAURAINS

Forfait de BEAURAINS
AJ ARTOIS bat BEAURAINS par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à BEAURAINS – 1er forfait

U18 D3 – GROUPE B

Rencontre 24192571 – FC CALONNE / FC LILLERS

Forfait de LILLERS
CALONNE bat LILLERS par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à LILLERS – 1er forfait

Rencontre 24192572 – US NOEUX (b) / US GRENAY

Forfait de NOEUX
GRENAY bat NOEUX par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à NOEUX – 2eme forfait

U18 D3 – GROUPE C

Rencontre 24192627 – US COURCELLES / AS LENS

Forfait de COURCELLES
LENS bat COURCELLES par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à COURCELLES – 2eme forfait

U18 D4 – GROUPE A

Rencontre 24193087 – BEAUMETZ SUD ARTOIS / AS BBV

Forfait d'AS BBV
BEAUMETZ SUD ARTOIS bat AS BBV par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à AS BBV – 3eme forfait

Rencontre 24193090 – AS MAROEUIL HABARCQ / US PAS ARTESIEN (b)

Forfait de PAS ARTESIEN
MAROEUIL HABARCQ bat PAS ARTESIEN par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à PAS ARTESIEN – 2eme forfait

U18 D4 – GROUPE B

Rencontre 24193143 – AAE EVIN / ES BOIS BERNARD

Forfait d'EVIN
BOIS BERNARD bat EVIN par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à EVIN – 3eme forfait

U18 D4 – GROUPE D

Rencontre 24193257 – UC DIVION / ESD ISBERGUES (b)

Forfait d'ISBERGUES
DIVION bat ISBERGUES par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à ISBERGUES – 2eme forfait

U17 – GROUPE B

Rencontre 24346274 – USSM LOOS (b) / AS PTT ARRAS

Forfait d'ARRAS
LOOS bat ARRAS par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à ARRAS – 1er forfait

Rencontre 24346276 – USO LENS / OS ANNEQUIN

Forfait d'ANNEQUIN
LENS bat ANNEQUIN par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à ANNEQUIN – 2eme forfait

U16 – D1

Rencontre 24194007 – FC AUCHEL / STADE HENIN

Forfait d'AUCHEL
HENIN STADE bat AUCHEL par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à AUCHEL – 3eme forfait

U15 A 8 – GROUPE B

Rencontre 24199091 – ES HAILLICOURT / US GRENAY

Forfait de GRENAY
HAILLICOURT bat GRENAY par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à GRENAY – 1er forfait

U15 D3 – GROUPE A

Rencontre 24196149 – FC AVION REPUBLIQUE / ES ANGRES

Forfait d'ANGRES
AVION bat ANGRES par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à ANGRES – 1er forfait

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 24196739 – AUBIGNYSAVY TINCQUIZEL (b) / CS PERNES CAMBLAIN (b)

Forfait de PERNES CAMBLAIN
AUBIGNYSAVY TINCQUIZEL bat PERNES CAMBLAIN par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à PERNES CAMBLAIN – 1er forfait

U15 D4 – GROUPE C

Rencontre 24196797 – AS LYSSOIS (b) / US HOUDAIN

Forfait de LYSSOIS
HOUDAIN bat LYSSOIS par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à LYSSOIS – 3eme forfait

U15 D4 – GROUPE F

Rencontre 24196964 – US IZEL BEAUMONT / US COURCELLES

Forfait d'IZEL
COURCELLES bat IZEL par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à IZEL BEAUMONT – 1er forfait

Rencontre 24196965 – US ROUVROY / AS LOISON

Forfait de ROUVROY
LOISON bat ROUVROY par forfait - score 5/0.
Amende de 60 € à ROUVROY – 1er forfait

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON

Parution du mardi 14 juin 2022

COMPETITIONS VETERANS

→ Forfait général de JS ECOURT en VETERANS A 11 – GROUPE 3 – Amende de 70 euros

Le Président de la Commission :
Gérard DEBONNE.

COMPETITIONS JEUNES

FORFAIT GENERAL

√ Forfait général d'**ES LABEUVRIERE** en U15 à 8 – Groupe B – Amende de 60 €

Le Président de la Commission :
Pascal WATEL.

Parution du mardi 14 juin 2022

TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

11 juin	FC CUINCHY	U14/U15
	JF GUARBECQUE	U6/U7 – U8/U9
	FC BOUVIGNY	U16 Féminines
12 juin	FC CUINCHY	U10/U11
	FC BOUVIGNY	Seniors Féminines
11 – 12 juin	OS ANNEQUIN	Seniors
18 juin	US VERMELLES	U13
	OLYMPIQUE LIEVIN	U16 Féminines – Seniors Féminines
	CS PERNES	U11 – U13
	SC FOUQUIERES	U13
	US HESDIGNEUL	U10/U11 – U12/U13
	AS NEUVIREUIL	U13
19 juin	USO MEURCHIN	U15/U16
	OLYMPIQUE LIEVIN	U11/U13 Féminines

Tournois et rassemblements homologués sous réserve du bon déroulement des championnats.

Parution du mardi 14 juin 2022